

## FINANCER LE RENOUVELLEMENT DES FORÊTS

### Fransylva Calvados-Manche ouvre un guichet «aides forestières» pour accompagner les propriétaires forestiers privés dans leurs démarches

Il y a urgence à venir en aide aux forêts du Calvados et de la Manche qui sont touchées par l'intensification des épisodes climatiques extrêmes. Les financements, publics et privés, existent et se multiplient mais restent difficiles pour beaucoup à aborder. Fransylva Calvados-Manche, le syndicat des propriétaires du département, expérimente un nouveau service pour aider les forestiers à évaluer leur éligibilité à ces aides et pour les soutenir dans leurs dossiers de demandes de subventions.

#### Les forêts du Calvados et de la Manche sont fragilisées, il faut leur venir en aide

Depuis une dizaine d'années, les problèmes sanitaires en forêt s'intensifient : chalarose, rouille, scolytes, etc. En cause ? Le réchauffement climatique. Frênes, épicéas et peupliers sont de plus en plus attaqués par des insectes et des champignons alors même que la multiplication des épisodes climatiques extrêmes les a durablement affaiblis. Le bon renouvellement des forêts est menacé. Traditionnellement c'est la coupe et la vente des arbres arrivés à maturité qui financent les replantations. Avec les problèmes sanitaires qui secouent la forêt, les arbres rarement arrivés à maturité sont abîmés et ne permettent pas de dégager une somme suffisante pour un reboisement. Les forestiers privés du Calvados et de la Manche ont donc un réel besoin de soutien financier pour sauver la forêt.

#### Des aides existent mais sont difficiles à obtenir

Face à ce problème majeur, des aides publiques ont été mises en place à tous les niveaux pour soutenir les forestiers : appels à projets avec les aides publiques FEADER, aides régionales, bientôt le plan de relance, etc. En parallèle, des possibilités de financements privés se mettent également en place : Normandie Forêver à échelle régionale, « plantons pour l'avenir » d'Alliance Forêt bois, Reforest'action, Fransylva Services à échelle nationale, etc. *« Toutes ces aides sont essentielles. C'est rassurant de voir que nous ne sommes pas abandonnés. Néanmoins, il est difficile pour le forestier de s'y retrouver : ma forêt est-elle éligible ? Puis-je cumuler des aides ? Comment remplir les formulaires de demande d'aide ? Quels sont les délais de réponse ? etc... Ce sont des questions qui reviennent très souvent, un interlocuteur unique au fait des aides existantes et des mécanismes à mettre en place pour les obtenir, s'imposait »* explique Jean-François Jacquet, Président de Fransylva Calvados-Manche.

#### Guichet « aides forestières » : un interlocuteur unique sur la question des financements, à destination des forestiers !

Fransylva Calvados-Manche, syndicat des forestiers du département, crée à titre expérimental ce nouveau service, accessible à tous et gratuit pour tous ses adhérents afin d'informer sur les premières démarches de demandes d'aides forestières de chacun : plantation forestière, entretien des peuplements, voiries, etc. Pour y accéder, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [fransylva1450.aides@gmail.com](mailto:fransylva1450.aides@gmail.com). *« Grâce à ce guichet, les forestiers privés seront informés : orientation vers les aides adéquates en fonction du projet du propriétaire, vers un gestionnaire et la constitution d'un document de gestion durable, transmission et suivi du dossier auprès des instances correspondances, échanges et communication régulière avec le forestier autour de l'avancée du dossier. Nous espérons que ce nouveau dispositif éclairera les forestiers pour mieux profiter des opportunités d'aides existantes, la forêt en a bien besoin ! »* conclut Jean-François Jacquet.

#### A propos de Fransylva Calvados et Manche

Fransylva Calvados et Manche représente les propriétaires sylviculteurs auprès des acteurs de la filière forêt-bois, de l'Administration et de la Région Normande. Le Syndicat informe les forestiers privés sur les questions sylvicoles, environnementales, cynégétiques, économiques et juridiques. Ainsi il leur fournit des moyens pour gérer sereinement leur forêt en acteurs responsables et les incite à s'engager dans une gestion forestière durable.

Contact presse:  
Gabrielle de Raigniac –  
[g.deraigniac@ohwood.fr](mailto:g.deraigniac@ohwood.fr)  
07 63 92 22 47